

Refus de pension d invalidite

Par bea, le 09/07/2013 à 00:17

bonjour

suite a un accident du travail j ai demande une invalidite au medecin conseil de la securite sociale qui me l a accorde categorie 2. Jen ai fait part a mon employeur et suite aux 2 visites medicale je suis licencier pour inaptitude au poste. Mon probleme se situe que d apres la securité sociale je n ai pas cumule les 800 h de travail durant les 12 derniers mois de travail avant l accident. Donc on me refuse la pension d invalidite. Je me retrouve depuis le 17 mai sans aucune ressources et je n ai pas encore fini la procedure de licenciement et donc ne peuX pretendre aux allocations chomage. Je suis dans une situation assez particuliere au vue de l assistante sociale de la carsat (securite sociale) Plus la capacites d exercer une activite professionnelle pas assez quotise pour avoir droit a une pension. Quel recours ai je le droit ? merci pour vos reponses

Par andrew markham, le 13/12/2013 à 19:20

je avec arhrose cerivical aussi lumber avec 3 discs bombement aussi 3 disc cericval pension refus